

## LE CONTE DU ROITELET

*G. Maugard - Contes des Pyrénées - Ed Érasme - p 1*

IL était une fois un veuf qui vivait avec ses deux fils. C'était un maître chasseur, un heureux chasseur, cependant il n'avait jamais eu la joie en sa vie de tuer un roitelet. C'était là son ambition.

Or il advint qu'un jour, grâce à Dieu (1), il tua le roitelet de ses rêves.

Il s'arrêta de chasser et rentra au logis, tant il lui tardait de se régaler. Il pluma l'oiselet, le vida et disposa braise, gril et roitelet. Ensuite, pour bien faire les choses, il descendit à la cave choisir une bouteille de son meilleur vin.

C'était tout le menu: qualité remplace quantité. Pendant qu'il s'attardait en bas, ses deux garçonnets, au retour de l'école, entrèrent dans la cuisine et éventèrent le rôti. Ils s'en saisirent aussitôt: l'un tira l'oiseau par les cuisses, l'autre par la tête, une maigre bouchée pour chacun.

(1) Per un voulé de Dius, en Oc.

Le père était revenu de la cave et cherchait en vain cette pièce royale.

- Mes enfants, venez par ici. J'avais mis le roitelet sur le gril. Il a disparu. Serait-ce le chat?

- Votre roitelet, nous l'avons mangé, père.

Le chasseur entra dans une violente colère et poursuivit les enfants.

- Gloutons, je vous tordrai le cou.

Les garçonnets, étonnés et effrayés, prirent la fuite et disparurent dans les bois.

Ils étaient las de marcher, la nuit tombait. Ils demandèrent asile en une demeure isolée. De bonnes gens habitaient là et, comme par hasard, ils avaient deux garçonnets, sensiblement plus âgés.

- Allons, nous nous devons de leur accorder l'hospitalité pour la nuit, dit le père.

Les maisons d'autrefois étaient petites et le mobilier très réduit: il n'y avait donc que deux lits. Aussi, les quatre garçons partagèrent-ils la même couche, les fils à la tête, les fugitifs au pied. Au matin quelle ne fut pas la surprise de l'hôtesse en découvrant une bourse de cent écus sous un oreiller! (C'était précisément à la place du garçonnet qui avait mangé le cœur du roitelet.)

- Mon Dieu! père, viens vite! cria-t-elle. Le mari accourut.

- C'est une chose grave, dit-il. Ces enfants ont certainement volé cette somme à leur père et celui-ci les a chassés. De toute façon, s'il vient, nous lui rendrons l'argent.

Les quatre enfants jouèrent tout le jour qui leur parut bien court ; les garçonnets passèrent une deuxième nuit dans

la maison hospitalière et le lendemain la maîtresse de maison trouva de nouveau cent écus.

- Cette fois, dit-elle, pas de doute : l'un d'eux a un don. Mon homme, gardons ces enfants avec nous.

Ainsi firent-ils. Les enfants adoptifs furent choyés comme les autres, on ne faisait aucune différence entre eux et les hôtes bientôt devinrent très riches.

Quelques années passèrent, les enfants grandirent et maintenant parfois des querelles survenaient entre eux, mesquines mais passionnées.

- Nous sommes les maîtres ici, disait le fils aîné.

- Nos parents vous ont hébergés par pitié, et ils vous aiment maintenant autant que nous-mêmes, disait l'autre. Pourtant il nous-appartient de commander à la maison.

Les parents grondaient leurs fils car ils aimaient également les quatre enfants, mais les aînés faisaient, sans cesse, valoir leurs droits (1). Tant et si bien que les intrus décidèrent de partir, à cause de ces jalousies d'enfants. La mère adoptive se fit un devoir de les prévenir.

- L'un de vous a un don, leur confia-t-elle : chaque matin, je trouve cent écus sous votre oreiller. Voici l'argent qui vous revient, chers enfants.

Mais ils ne voulurent accepter qu'une seule bourse.

(I) L'idée «droit d'aînesse» existe en Oc comme en français, mais non l'expression équivalente.

- Le reste sera pour vous, bonnes gens. Au revoir, dirent-ils. Et les voilà partis.

Ils cheminèrent vers la ville. Or, ce jour-là, il y avait une affluence extraordinaire. Pourtant, ce n'était pas jour de marché. Sur la grand-place, un spectacle inattendu s'offrit à leurs yeux. Un long cortège défilait lentement sous un arc de triomphe qui supportait la couronne royale. Bien entendu, personne ne devait, au cours du défilé, toucher cet objet sacré. Qui plus est, cette couronne était merveilleuse et devait d'elle-même se poser sur la tête d'un des sujets.

L'heureux élu devenait roi.

Les deux enfants, qui n'avaient jamais entendu parler de cette coutume, prenaient plaisir à ce spectacle. La foule devant eux s'écoulait lentement, religieusement. Tous les habitants défilèrent sous la couronne, mais celle-ci ne vint coiffer aucune tête.

Une communauté ne peut se passer d'un roi (1).

Pour recommencer le défilé, hommes, femmes et enfants ne se firent pas prier.

Une femme aperçut les deux curieux, elle leur cria de faire comme tout le monde et de prendre place dans la file.

Les deux inconnus suivirent donc le flot humain. Enfin ce fut leur tour d'arriver sous l'arc de triomphe. L'un des deux passa, la couronne ne bougea point, mais lorsque le deuxième se présenta, à l'étonnement général la couronne oscilla lentement et vint le coiffer. Il y eut des protestations. N'était-ce pas l'effet du hasard? Il fallut recommencer. Évidemment chacun s'attardait mais en vain. Puis vinrent les deux étrangers, la couronne échut de nouveau au deuxième. Il fut aussitôt salué et proclamé roi.

(I) Rey, ne cal un : un roi est chose nécessaire.

La nouvelle en vint à toutes les oreilles. Le chasseur l'apprit et retrouva ses enfants. Comment avaient-ils vécu depuis leur départ? Les enfants se souvenaient d'avoir été chassés de leur maison à cause du précieux roitelet.

Et ils comprirent alors qu'ils avaient mangé l'oiseau merveilleux dont on sait seulement que celui qui en mange la tête devient roi, que celui qui en mange le cœur trouve cent écus chaque matin sous son oreiller.

On fit venir les bonnes gens qui les avaient hébergés.

Tous festoyèrent longuement et joyeusement et vécurent riches et heureux tandis que je suis obligé de travailler chaque jour.

*Je passe par mon pré,*

*Mon conte est terminé.*

*Conté par mon père. Noté en 1950, à Campbonnaure-Puivert (Aude).*